

Séance du : 1^{er} avril 2025

Numéro de la délibération : DEL/BC/25/04/67

<p>Date Convocation 26/03/2025</p> <p>Date Affichage 26/03/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>17</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>07</td></tr><tr><td>- absents</td><td>03</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	17	- procurations	07	- absents	03	<p>Le 1^{er} Avril Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	17								
- procurations	07								
- absents	03								

BUDGET SPANC – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Rapporteur : Carole CHARUAU

Vu l'instruction comptable M49 qui prévoit que les résultats de l'exercice clos sont repris dans la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption du CFU afférent au dit exercice,

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) fait apparaitre les résultats ci-dessous :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 729,73
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
C. Résultats antérieurs reportés	-39 259,97
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-33 530,24
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	-118,99
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	118,99
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-33 530,24

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (19 POUR, 4 CONTRE : Patrice BERNARD, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU, 1 ABSTENTION : Michel BOURGERY) :

- ♦ **REPORTE** les déficits dans chacune des sections :

En section de fonctionnement au compte dépenses 002 « solde d'exécution de la section de fonctionnement » pour un montant de 33 530, 24 €

En section d'investissement au compte dépenses 001 « solde d'exécution de la section d'investissement » pour un montant de 118, 99 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU